

LE VERDICT



Avocat déchu et alcoolique, Frank Galvin racole ses clients dans les salons funéraires jusqu'au jour où il accepte de travailler sur l'affaire d'une jeune femme victime d'une erreur médicale et plongée dans le coma. Ce dossier qui risque de provoquer un scandale et de nuire à la réputation de l'hôpital, va être pour l'avocat l'occasion de retrouver sa dignité...ou de la perdre définitivement.

Distribution

Swashbuckler Films

10, passage Daunay 75018 Paris

Tél : 01 42 26 14 48

tisebast@voila.fr



Il arrive que dans certains films de Sidney Lumet et notamment dans *Le Verdict*, sous l'effet d'une tension trop forte, d'une émotion irrépressible, d'une contraction insoluble, que des hommes ou des femmes pleurent, ou qu'ils transpirent, ou qu'ils saignent. Larmes, sueurs, sang qui veulent dire beaucoup, derniers signes d'humanité dans un monde devenu inhumain, visibles efforts pour s'arracher à l'étau d'une condition sociale. Autant d'expressions douloureuses qui manifestent surtout l'impasse, l'impossibilité de réconcilier deux dimensions théoriquement compatibles selon les canons d'une idéologie rationnelle et démocratique : le pouvoir et la justice, la morale et la loi. L'auteur de *12 Hommes en colère* en revient toujours à son obsession, creuse le même sillon tout le long d'une filmographie qui avoisine la cinquantaine de titres, travaille au corps cette contradiction de l'homme social, énergique, volontaire, ne regardant jamais à la dépense physique et finalement toujours vaincu ou défait par une force qui le domine et l'emporte : celle d'un artiste américain qui a pensé et désigné les trompe-l'œil, les simulacres d'une fausse démocratie toute puissante. Tout jeune, Lumet vit à New-York, s'en éprend, éprouve "le goût de la rue" au point d'y tourner la majeure partie de ses films et de refuser catégoriquement de devenir un "hollywoodien". Trop jeune pour être considéré comme un cinéaste de l'âge classique, trop âgé pour faire partie de la génération qui va transformer le cinéma américain dans les années 70, Lumet a été de ceux qui ont introduit de la modernité dans la convention des années 60 et qui, ensuite dans les années 80, ont maintenu tant formellement qu'idéologiquement une certaine tradition, prenant acte et tirant profit des bouleversements irrémédiables de l'art cinématographique. Ce renversement de perspective accompli, le cinéaste ne va plus cesser de confronter ses personnages à la complexité d'une organisation sociale, urbaine aussi opaque et désarmante que le réel. Et si tout paraît à ce point compliqué, c'est qu'à contrario, la quête des personnages se veut la conservation

Fiche Technique

Le Verdict / The Verdict
Etats-Unis - 1982 - 129 min

Réalisation : **Sidney Lumet**
Scénario : **David Mamet** d'après le roman de **Barry Reed**
Directeur de la photographie : **Andrzej Bartkowiak**
Musique : **Johnny Mandel**
Production : **Richard D. Zanuck ; David Brown**
(20th Century-Fox)

Interprétation

Paul Newman (Frank Galvin)
Charlotte Rampling (Laura Fischer)
James Mason (Ed Concannon)
Jack Warden (Mickey Morrissey)
Milo O'Shea (Juge Hoyle)
Bruce Willis (un Juré)



d'une antique pureté au nom de la morale, mais des protagonistes devenant eux-mêmes au fil du temps troubles et suspects à force d'intégrité, sorte de fanatiques de la morale, d'une honnêteté presque coupable. Au comble de cette tension, les faits imposent au personnage un comportement strictement contraire à celui qu'il escomptait en se lançant dans l'action, mû par des motivations qu'il refuse de reconnaître. Epuisé par sa propre énergie dépensée en huis-clos et en pure perte, maintenu *in fine* à sa place et dans sa classe, renvoyé à ses contradictions, le personnage alors s'effondre, craque ou se rend marqué à jamais. Mais si rien ne fonctionne plus comme il était pourtant prévu dans les textes fondateurs, s'il faut accommoder sa morale à l'ordre majoritaire, si l'apparat judiciaire n'est plus que le masque de la vérité, c'est que la société impose elle-même les rituels imparables d'un univers de surveillance. "Etre enfermé dehors", le monde actuel est une prison à ciel ouvert avec ses procédures de contrôle : puissance de l'idéologie, écoutes téléphoniques, télé-surveillance. Et l'enfermement impose sa propre mise en scène : d'un côté celle des sans grades, de l'autre les professionnels, visibles ou invisibles comme l'Etat, la mafia, les groupes de pression, détenteurs du vrai pouvoir aux moyens spectaculaires. Si Lumet reste un cinéaste éminemment inégal, cette inégalité n'est que le corollaire d'une puissance de travail, d'une diversité d'intérêts et d'un goût de l'expérimentation, voire du risque, qui, joints à un professionnalisme sans cesse plus maîtrisé, en ont fait à 84 ans le réalisateur le plus prolifique encore en activité et apparaît comme le dernier d'une catégorie de cinéastes américains pour qui *tourner* était ce qui comptait avant tout. Son oeuvre foisonnante n'est pas celle d'un pur "auteur" mais -et c'est peut-être aussi bien celle d'un *filmmaker* passionnément épris de son travail et qui pendant cinquante ans a su nous surprendre avec des films dont n'importe quel autre auteur pourrait être fier...

Jean-François RAUGER
Bernard BENOLIEL